qu'il a fait replatrer pour le publier dans la Minerve), montrez donc un seul mot de M. Papineau contre le Dr. Nelson. L'article de M. Papineau du 3 juin est une réponse au discours du Docteur: or, ce n'est certainement pas celui qui répond qui fait l'attaque; donc ce n'est pas

se

di.

re

à nous qu'il faut demander du silence:

Mais M. Papineau a attaqué les ministres.— C'est vrai, mais d'abord, les faits seuls prouveront s'il a eu tort ou raison: en second lieu il ne les a pas attaqués dans leurs honneur comme hommes privés; et on aurait bien pu en agir ainsi à son égard. Si c'était les ministres que le Dr. Nelson voulait défendre, il pouvait le faire sans calomnier M. Papineau; car quand même tout ce qu'il a dit sur son compte serait vrai, les fautes de M. Papineau ne racheteraient nullement celles des ministres; ce que l'un aurait pu perdre en honneur, les autres ne le gagneraient pas. La manière dont le Dr. Nelson a attaqué M. Papineau n'est donc nullement justifiée parce que celui-ci aurait pu trouver blamable la conduite politique des ministres. On pourrait peut-être dire aussi que si les ministres avaient besoin d'être défendus, M. le Dr. Nelson aurait du faire attention que le meilleur moven, pour lui, de leur rendre un inestimable service, était de ne pas se constituer leur défenseur. D'ailleurs qu'a-t-il dit en défense des ministres? Pas un mot. C'est donc M. Papineau qu'il attaquait, et non les ministres qu'ildéfendait.

Je viens aujourd'hui répondre à l'article signé